

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 14 septembre 2015 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Est absente : Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
 - 8.1. Approvisionnement en propane pour le chauffage du garage municipal
 - 8.2. Travaux de resurfaçage sur la rue de l'Église (PAARRM)
 - 8.3. Traçage de la ligne jaune centrale sur la chaussée des chemins municipaux
 - 8.4. Politique relative à la coupe d'entrées charretières (trottoir)
 - 8.5. Madame Odette-St-Laurent – Demande d'élargissement d'une entrée de trottoir
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1. Appel d'offres pour la gestion des matières résiduelles
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Travaux de réfection extérieure du centre communautaire – Autorisation de paiement
 - 11.2. Achat et installation de stores à rouleau pour le centre communautaire
 - 11.3. URLS du BSL – Table d'harmonisation afin d'améliorer l'offre en loisir aux aînés
 - 11.4. Aménagement de bancs de parc sur la rue de la Mer (démarche MADA)
 - 11.5. Renouvellement de l'entente relative à l'utilisation des équipements supralocaux de la Ville de Matane
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Nivelage des chemins municipaux
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

2015-151 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 14 septembre 2015 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2015-152 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AOÛT 2015

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 10 août dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'approuver le procès-verbal du 10 août 2015 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2015-153 APPROBATION DES COMPTES D'AOÛT 2015

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d'août 2015;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 août 2015 :

Liste des comptes à payer	41 775.38	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés et chèques #6360 à #6361)	6 714.95	\$
Liste des salaires nets payés (chèques #4100 au #4124)	15 021.58	\$
Total des comptes au 31 août 2015	63 511.91	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Le point suivant a été soulevé :

- Achat et installation de stores à rouleau pour le centre communautaire

6.1 Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées

La conseillère au siège #4, Madame Véronique Lamarre, divulgue la nature générale de son intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstient de participer à celles-ci et de voter conformément à l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

2015-154 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DE L'ACCÈS À LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu de demander des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2015-2016 aux entreprises locales suivantes :

- Les Entreprises Gilles Fournier;
- Entreprise Daniel Duchaine.

Le devis tel que préparé et remis par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est accepté. Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 30 septembre 2015 à 10h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1 Approvisionnement en propane pour le chauffage du garage municipal

2015-155 APPROVISIONNEMENT EN PROPANE POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'approvisionnement en propane à « Sonic Propane » et à « Supérieur Propane » pour la prochaine année en vertu de la résolution #2015-141;

Considérant que nous avons reçu la soumission suivante :

- « Supérieur Propane » au prix fixe livré de 0,3928\$ le litre;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu de retenir la soumission de « Supérieur Propane » au prix fixe de 0,3928\$ le litre livré plus les taxes applicables pour l'approvisionnement en propane. Ce prix est valide jusqu'au 30 septembre 2016. Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, ou la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, sont autorisés à signer le contrat de vente de propane à prix fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2 Travaux de resurfaçage sur la rue de l'Église (PAARRM)

Les travaux de pose d'enrobé bitumineux sur la rue de l'Église en vertu de la résolution #2015-142 ont été complétés. Le coût exact de ces travaux reste à déterminer, mais il semble qu'il sera moins élevé que le budget initial dans ce dossier.

8.3 Traçage de la ligne jaune centrale sur la chaussée des chemins municipaux

2015-156 TRACAGE DES LIGNES JAUNES DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées à six (6) entrepreneurs pour le marquage routier ;

Considérant que nous avons reçus les soumissions suivantes :

- Multi-Lignes de l'Est au montant de 198\$ du kilomètre linéaire;
- Permaligne inc. au montant de 200\$ du kilomètre linéaire;
- Marquage et Traçage du Québec inc. au montant de 250\$ du kilomètre linéaire;
- Lignes Maska au montant de 360\$ du kilomètre linéaire;
- Dura-Lignes au montant de 622\$ du kilomètre linéaire;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'accepter la soumission de « Multi-Lignes de l'Est » au prix de 198\$ du kilomètre plus les taxes pour le traçage de la ligne jaune centrale dans tous les chemins municipaux asphaltés suivants :

- 4^e Rang Est sur une distance de 4,13 kilomètres;

- 4^e Rang Ouest sur une distance de 6,13 kilomètres;
- Route du Cimetière et Route Dion sur une distance de 3,58 kilomètres;
- Rue de la Mer sur une distance de 3,00 kilomètres;
- Rue St-Jean-Baptiste sur une distance de 0,27 kilomètre;
- Rue de l'Église sur une distance de 0,30 kilomètre;
- Rue des Pins sur une distance de 0,30 kilomètre;
- Rue des Cèdres sur une distance de 0,26 kilomètre;
- Rue du Couvent sur une distance de 0,28 kilomètre;
- Rue de la Fabrique sur une distance de 0,16 kilomètre.

Les travaux de marquage de la chaussée seront effectués selon les spécifications suivantes :

- Ligne simple au centre de la chaussée;
- Couleur de la peinture : jaune;
- Type de peinture : MTQ 10201;
- Largeur de la ligne : 120 mm;
- Épaisseur de peinture : 0,40mm;
- Taux de saupoudrage : 0,6 kg/litre;
- Conforme au cahier de charge du MTQ.

Le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est mandaté pour effectuer la surveillance et la supervision de ces travaux.

Le coût de ces travaux de traçage pour une distance totale approximative de 18,41 kilomètres est évalué à 4 191,01\$ taxes incluses. Ces travaux seront financés à même le *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4 Politique relative à la coupe d'entrées charretières (trottoir)

2015-157 POLITIQUE RELATIVE À LA COUPE ET LA RÉFECTION D'ENTRÉES CHARRETIÈRES

Considérant qu'il a lieu d'instaurer une politique relative aux travaux de réfection et de coupe d'entrées charretières;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'instaurer la politique relative aux travaux de réfection et de coupe d'entrées charretières suivante :

- Pour une nouvelle construction, le coût de la première entrée charretière est à la charge de la municipalité et les entrées supplémentaires sont facturées au requérant selon le coût réel des travaux;
- Pour les autres demandes, l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'une entrée charretière, ces dernières sont facturées au requérant selon le coût réel des travaux;
- Cette politique est effective à compter de ce jour, soit le 14 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.5 Madame Odette-St-Laurent – Demande d'élargissement d'une entrée de trottoir

2015-158 MADAME ODETTE ST-LAURENT – DEMANDE D'ÉLARGISSEMENT D'UNE ENTRÉE DE TROTTOIR

Considérant la demande écrite de Madame Odette St-Laurent en date du 9 septembre 2015 afin d'élargir son entrée de trottoir située au 168, rue de la Mer (entrée secondaire du côté Est);

Considérant la nouvelle politique mise en place relative aux travaux de réfection d'entrées charretières en vertu de la résolution #2015-157;

Considérant que la demande vise une entrée secondaire;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'aviser la demanderesse que la coupe de trottoir lui sera facturée selon la nouvelle politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

9.1 Appel d'offres pour la gestion des matières résiduelles

2015-159 APPEL D'OFFRES POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Considérant la résolution #2015-145 relative à l'orientation en matières de gestion des matières résiduelles pour les années 2016-2018;

Considérant qu'il a lieu de modifier le devis d'appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2016 à 2018;

Considérant qu'il a lieu de négocier de gré à gré le contrat pour le traitement des matières recyclables pour les années 2016 à 2018;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu :

- D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à émettre un premier addenda au devis d'appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2016 à 2018. Cet addenda doit prévoir deux (2) options de prix pour la collecte et le transport des matières recyclables pour la disposition de ces matières dans un centre de tri situé dans un rayon de 50 kilomètres (option A) et 100 kilomètres (option B) des limites du territoire de Baie-des-Sables;
- D'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à négocier de gré à gré avec « Bouffard Sanitaire inc. » et « Gaudreau Environnement » en vue de la signature d'un nouveau contrat pour le traitement des matières recyclables pour les années 2016 à 2018;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1 Travaux de réfection extérieure du centre communautaire – Autorisation de paiement

2015-160 TRAVAUX DE RÉFECTION EXTÉRIEURS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant la résolution #2015-105 relative à la réalisation des travaux de réfection extérieurs du centre communautaire;

Considérant que le plus bas soumissionnaire, « Rénovation Aubin Fillion », a complété l'ensemble des travaux à la satisfaction de la municipalité en date du 10 septembre 2015;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'autoriser le paiement du contrat à « Rénovation Aubin Fillion » au montant de 66 402,66 \$ taxes incluses.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également autorisé à compléter les formulaires de réclamation de subvention auprès de Développement économique Canada dans le cadre du *Fonds d'Initiative d'investissement local* et auprès de la MRC de La Matanie dans le cadre du *Pacte rural*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Achat et installation de stores à rouleau pour le centre communautaire

2015-161 ACHAT ET INSTALLATION DE STORES À ROULEAU POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser l'achat de 6 stores à rouleau opaques pour les grandes fenêtres de la salle du centre communautaire au montant approximatif de 100\$ l'unité plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 URLS du BSL – Table d'harmonisation afin d'améliorer l'offre en loisir aux aînés

2015-162 URLS DU BSL – TABLE D'HARMONISATION AFIN D'AMÉLIORER L'OFFRE EN LOISIR AUX AÎNÉS

Considérant le projet présenté par l'Unité régionale de Loisirs et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) qui consiste à créer une Table d'harmonisation afin d'améliorer l'offre en loisir aux aînés;

Considérant que le conseil municipal juge l'offre actuelle en loisir aux aînés suffisante via les différents organismes communautaires, tels que le Comité des loisirs, le Club des 50 ans et plus, le Comité culturel, l'Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables, la Commission scolaire des Monts et Marées, etc.;

Considérant que certaines de ces activités sont actuellement financées en partie par le Fonds de visibilité Cartier;

En conséquence, il est proposé Madame Lynda Bernier et résolu de signifier à l'URSL du BSL que la Municipalité de Baie-des-Sables renonce, pour le moment, à la participation au projet de création d'une Table d'harmonisation afin d'améliorer l'offre en loisir aux aînés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4 Aménagement de bancs de parc sur la rue de la Mer (démarche MADA)

Le maire suggère de déplacer les deux (2) bancs de parc situés dans le rond-point Est du village afin de les relocaliser sur la rue de la Mer. Le premier sera installé sur le terrain en face de l'église et le second sur le terrain du bureau de poste. Des autorisations seront demandées à la Fabrique de Baie-des-Sables ainsi qu'à Postes Canada.

11.5 Renouvellement de l'entente relative à l'utilisation des équipements supralocaux de la Ville de Matane

Le maire donne de l'information sur les négociations en cours portant sur le renouvellement de l'entente relative à l'utilisation des équipements supralocaux de la Ville de Matane.

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. Divers

Les points suivants ont été soulevés par les élus :

- Nivelage effectué sans autorisation dans le 3^e Rang par « Entreprise Daniel Duchaine »;
- Nivelage des chemins municipaux à prévoir pour cet automne.

14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Utilisation des équipements supralocaux de la Ville de Matane;
- Utilisation des résidus de pavage de la route 297;
- Nivelage des chemins municipaux;

- État de la chaussée de la route Ross.

15. Levée de l'assemblée

2015-163 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Lynda Bernier résolu de lever la séance à 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire